35350 Anti-liserons 30/11/06 29/11/06 12:10 Page 1

CHJ Anti-Liserons® désherbant G

Désherbant prêt à l'emploi
pour traitements localisés.

PROPRIÉTÉS

CHJ Anti-Liserons® désherbant G est un herbicide systémique, à pénétration foliaire, destiné à la destruction des dicotylédones. Sa formulation, prête à l'emploi, permet les traitements localisés dans les gazons, massifs de rosiers, etc.

CONDITIONNEMENT : **Bombe aérosol de 500 ml**

35350 Anti-liserons 30/11/06 29/11/06 12:10 Page 2

DOMAINE D'APPLICATION

CHJ Anti-Liserons® désherbant G est un herbicide prêt à l'emploi pour détruire les dicotylédones adventices. Il s'utilise en traitement localisé dans :

- Les gazons de graminées,
- les massifs de rosiers,
- Les plantations d'arbustes à petits fruits (cassissier, framboisier),
- Les arbres fruitiers (abricotier, amandier, noisetier, noyer, pêcher, poirier, pommier, prunier).

Il permet d'éliminer les liserons, prêles, rumex, chardons ...

PROPRIÉTÉS

CHJ Anti-Liserons® désherbant G est une association de deux matières actives complémentaires (2,4-MCPA et 2,4-D), à action systémique.

Après pénétration foliaire, le produit est véhiculé par la sève à l'intérieur de la plante, assurant une destruction complète de celle-ci jusqu'aux racines.

MODE ET DOSE D'EMPLOI

- **Dose d'emploi :** sans dose
- **Mode d'emploi :**

Agiter la bombe et appuyer sur le bouton poussoir pour déposer la mousse sur les feuilles des adventices à détruire.

L'application doit se faire sur au moins 1/3 du feuillage.

Attendre une quinzaine de jours (temps nécessaire à la migration du produit jusqu'aux racines des plantes) pour s'assurer de leur complète destruction.

EPOQUES D'UTILISATION

CHJ Anti-Liserons® désherbant G s'utilise lorsque les adventices sont en période de pleine pousse, c'est-à-dire idéalement au printemps et à l'automne.

Cependant, des applications estivales sont possibles.

Pour les liserons, il est conseillé de traiter en période de floraison.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Période optimale Période possible Déconseillée

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Traiter par temps calme, sans vent, et à des températures comprises entre 12 et 25°C.
- Ne pas traiter par temps pluvieux (6 heures minimum sans pluie).
- Ne pas appliquer sur les végétaux à conserver. En cas de projection accidentelle sur une plante à préserver, couper immédiatement la partie touchée (sauf en ce qui concerne le gazon).

COMPOSITION

7,4 g/l de 2,4-D (sel de diméthylamine)
14,6 g/l de 2,4-MCPA (sel de diméthylamine)

AMM n° 2010378
Sans classement.
Emploi autorisé dans les jardins.

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite. **Avant toute utilisation lire attentivement l'étiquette.**

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère Français de l'Agriculture.
COMPO France S.A. ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur :
www.quickfds.com

® Marque déposée COMPO - CP n° 16044 - Réalisation-Impression : 12/06 GB 01 45 10 29 00

COMPO France S.A.S
Division COMPO professionnel
49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 49 64 59 50 - Télécopie : 01 49 64 59 90
RCS Besançon 345 408 272

www.compo-pro.fr